

Accueil › Opinions › Ré-homologation d'un néonicotinoïde? Un débat scientifique est nécessaire!

OPINION

Ré-homologation d'un néonicotinoïde? Un débat scientifique est nécessaire!



OPINION. Les professeurs Alex Aebi et Edward Mitchell de l'Université de Neuchâtel adressent une lettre ouverte à l'Office fédéral de l'agriculture à la suite de la demande de ré-homologation d'un néonicotinoïde, dont la toxicité est scientifiquement démontrée, par les producteurs de betteraves



Image d'illustration. — © Patrick Pleul/DPA/AFP

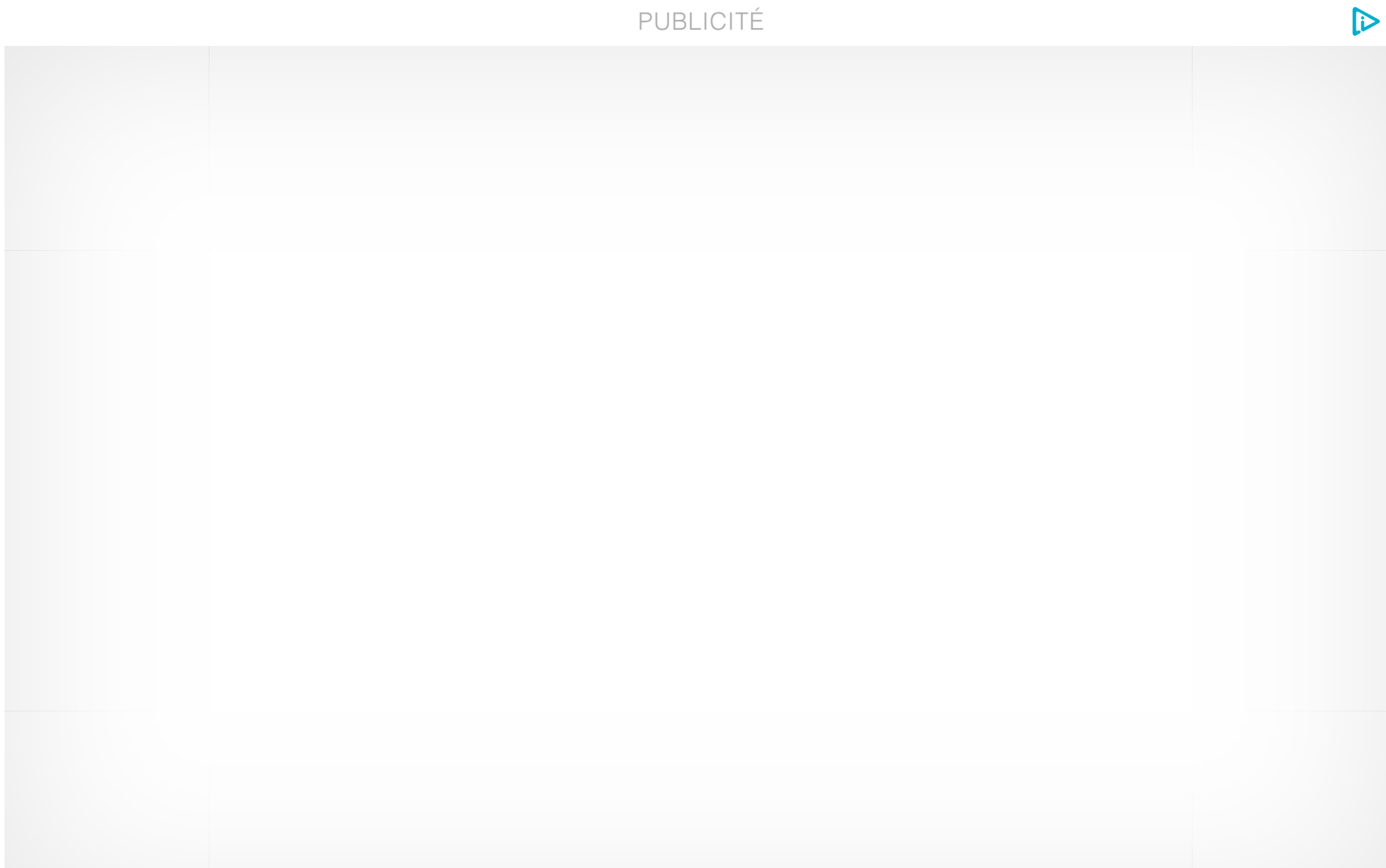
Prof. Alex Aebi, Université de Neuchâtel, prof. Edward Mitchell, Université de Neuchâtel

Publié mardi 15 septembre 2020 à 12:52
Modifié mardi 15 septembre 2020 à 14:19



Les néonicotinoïdes sont utilisés de manière prophylactique ou curative pour lutter contre les ravageurs des cultures. Un tiers des insecticides vendus dans le monde appartiennent à cette classe de pesticides mis sur le marché au début des années 1990 et qui comptent aujourd'hui 13 molécules différentes. En 2012, un moratoire européen a été instauré. Trois molécules, dont l'imidaclopride (la molécule que les betteraviers souhaitent pouvoir utiliser) ont en effet été partiellement interdites, à la suite de nombreuses recherches, pour les usages exposant potentiellement les abeilles. Le moratoire concernait une utilisation sur les arbres fruitiers en fleur, sur le tournesol et sur le maïs. L'évidence scientifique de l'impact de ces molécules sur les abeilles (domestiques et sauvages) a conduit à une interdiction de ces molécules pour un usage en plein air, quelle que soit la culture considérée, en Europe et en Suisse dès 2018.

PUBLICITÉ



L'abeille a été au centre des débats qui ont conduit à l'interdiction des néonicotinoïdes. Bien que l'abeille ait permis une prise de conscience du public et des décideurs sur la toxicité de ces molécules, le problème est bien plus vaste. Ces molécules qui persistent dans le sol jusqu'à vingt ans ont également des effets négatifs sur les autres pollinisateurs que sont les abeilles sauvages et la faune du sol, ainsi que sur l'ensemble de l'écosystème.

Pas que les abeilles

Aujourd'hui, les producteurs de betteraves demandent une ré-homologation de l'imidaclopride, pendant trois ans, par la voie politique, en arguant que leur culture (voire leur filière) est menacée par un puceron, vecteur d'un virus s'attaquant à la betterave. De plus, ils justifient leur demande par le fait que les abeilles ne seraient pas exposées à ce pesticide puisque la betterave sucrière ne fleurit pas la première année. Toutefois, c'est ignorer que les véritables enjeux se passent sous terre. En effet, lors du semis d'une graine enrobée de néonicotinoïdes, seuls 2 à 20% de la substance active sont absorbés par les racines et transférés dans l'ensemble de la plante (on parle de pesticide systémique). Les 80 à 98% restants contaminent inutilement le sol, peuvent contaminer les zones en bordure des champs, être transportés par ruissellement dans les cours d'eau et polluer les nappes phréatiques. Comme développé précédemment, il est donc simpliste et réducteur de ne s'intéresser qu'aux seules abeilles. Il est essentiel de considérer les impacts de ces pesticides sur les autres insectes, organismes du sol, et les vertébrés, y compris les oiseaux, poissons et mammifères, et donc aussi l'homme, pour évaluer l'impact des néonicotinoïdes dans son ensemble.

Même si certaines cultures comme la betterave sucrière ou encore la pomme de terre représentent encore un défi quant à la manière de lutter contre les ravageurs, aucune culture n'est incompatible avec le bio. Des agronomes italiens ont récemment démontré qu'il était possible de ne plus utiliser les néonicotinoïdes pour la culture de maïs, pourtant susceptible d'être affecté par bien des maladies. Un système d'assurance tous risques mobilisant la lutte intégrée et l'accès à des conseillers agricoles a été testé en situation réelle. Une analyse économique a démontré que ce système était financièrement plus intéressant pour les paysans que le recours aux néonicotinoïdes pour protéger cette culture contre les ravageurs et que les rendements demeuraient inchangés.

L'imidaclopride est dangereux

Dans une interpellation parlementaire, le conseiller national Pierre-André Page propose une autorisation de l'imidaclopride pendant trois ans pour permettre le développement d'une variété de betterave résistante à la maladie transmise par le puceron. Nous nous attendons donc au dépôt d'une demande de ré-homologation par l'industrie.

Par cette lettre, nous souhaitons rappeler au public que l'interdiction de l'imidaclopride a été précédée d'un moratoire partiel durant huit ans permettant justement aux chercheurs de documenter ses effets, et selon nous de trouver des alternatives. De nombreuses études (environ 1200), financées en grande partie par de l'argent public, ont donc déjà fait la démonstration que cette molécule est dangereuse pour certains organismes vivants, potentiellement néfaste pour la santé humaine et qu'elle endommage nos sols à long terme. La communauté scientifique ne saurait donc être tenue à l'écart du processus de décision relatif à sa ré-homologation éventuelle et offre même de participer à celui-ci en y apportant son expertise dans ce domaine.

Faire toute la transparence

Très inquiets pour l'avenir de la biodiversité et la santé humaine, ayant peur qu'une telle ré-homologation crée un précédent et estimant que l'Office fédéral de l'agriculture doit prendre ses responsabilités sur la question, nous exigeons une transparence totale sur le processus de ré-homologation des produits phytosanitaires à base d'imidaclopride. Si l'industrie dépose un tel dossier, malgré un avis défavorable des scientifiques, nous demandons que soient rendus accessibles les documents et informations suivants:

Autres articles sur le thème **Environnement**

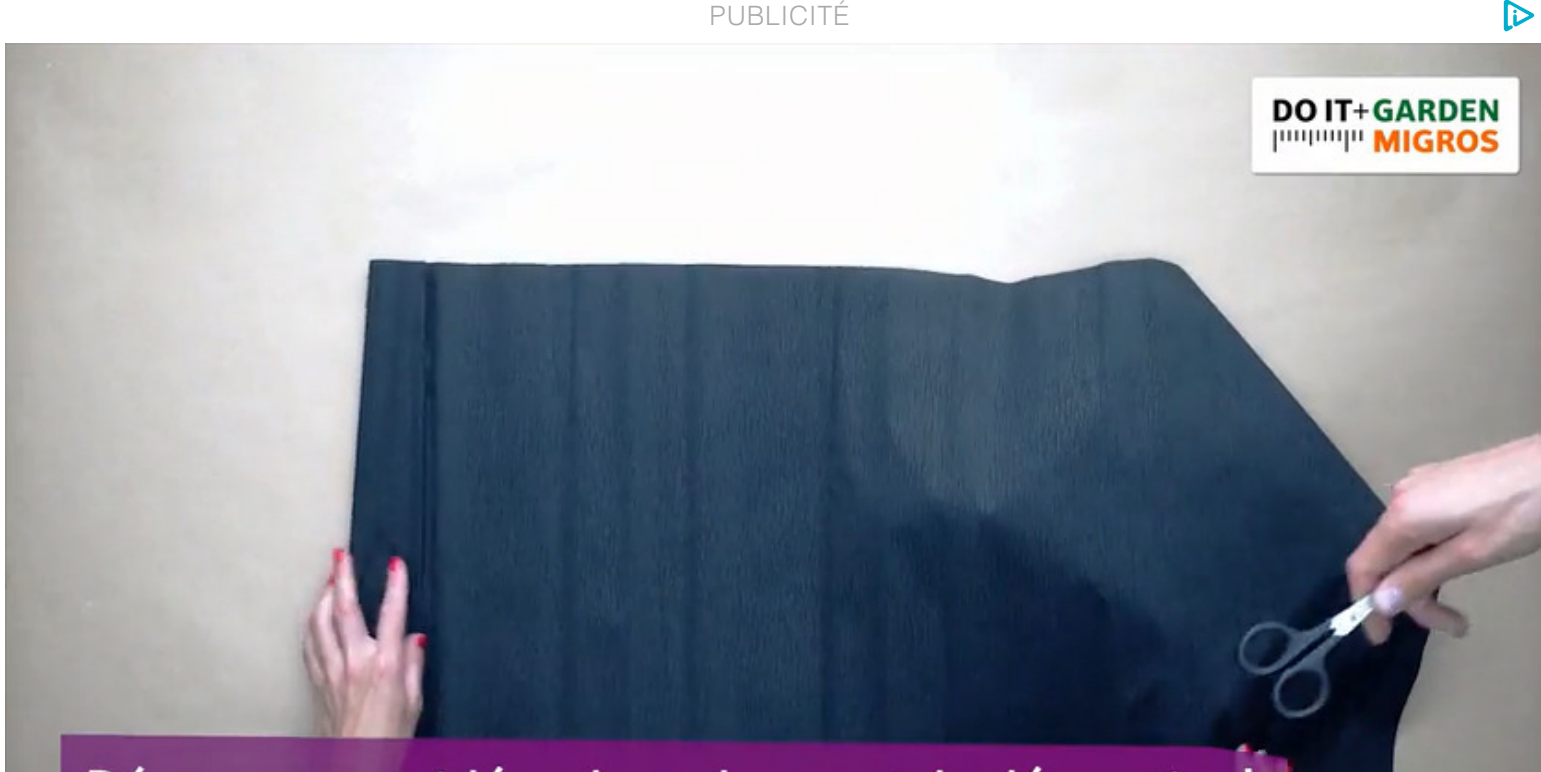
VOTATION Le PLR soutient la loi sur le CO2



ÉNERGIE Le Japon vise lui aussi le zéro carbone



UN ŒIL SUR LA PLACE FINANCIÈRE Reconnaître la valeur du capital naturel



Découvrez nos idées de cadeaux et de décoration!

- les dossiers de demande de ré-homologation fournis par l'industrie et en particulier les informations concernant les risques encourus par tous les organismes non cibles;
- la procédure d'évaluation du risque dans ce cas particulier, menée par le Service phytosanitaire fédéral avec une attention particulière pour le calcul des coûts-risques-bénéfices;
- la procédure utilisée par le Service phytosanitaire fédéral pour évaluer l'efficacité des alternatives à l'utilisation de l'imidaclopride pour lutter contre le puceron qui transmet le virus de la jaunisse virale;
- la liste des projets de recherche financés par l'OFAG, en particulier depuis 2012, date du moratoire européen pour trouver des alternatives à l'imidaclopride pour lutter contre ce puceron, nous pensons en particulier au développement de variétés de betteraves résistantes au virus;
- les résultats de recherches financées par l'OFAG pour trouver des alternatives à l'imidaclopride pour lutter contre ce puceron.

Les chiffres de l'industrie en question

Ces documents permettront une contre-analyse scientifique indépendante des dossiers fournis par l'industrie. Par ailleurs, nous demandons la vérification des affirmations suivantes figurant dans l'interpellation urgente 20.3944, déposée par Pierre-André Page, le 7 septembre 2020:

1. Les productions de betteraves sucrières de cette année seront réduites de moitié.
2. Le taux de sucre des betteraves sucrières va chuter de 19% à 13%.
3. Les entreprises sucrières seront en danger dans notre pays.

Lire aussi:

- **Les néonicotinoïdes perturbent les bourdons jusque dans leur nid**
- **Pesticides, les abeilles victimes de contraception forcée**
- **Les oiseaux, aussi victimes de néonicotinoïdes**

Les Opinions publiées par Le Temps sont issues de personnalités qui s'expriment en leur nom propre. Elles ne représentent nullement la position du Temps.

PUBLICITÉ

Suivez toute l'actualité du Temps sur les réseaux sociaux

FACEBOOK TWITTER INSTAGRAM LINKEDIN YOUTUBE

Vos newsletters

Inscrivez-vous et recevez les newsletters de votre choix. **Voir la liste.**

